

## Les habitudes documentaires des journalistes québécois

Jean de Bonville

Volume 24, numéro 1, mars 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055181ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055181ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

de Bonville, J. (1978). Les habitudes documentaires des journalistes québécois. *Documentation et bibliothèques*, 24(1), 33–35. <https://doi.org/10.7202/1055181ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1978

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# chronique de la recherche

## Les habitudes documentaires des journalistes québécois

La recherche en documentation et en bibliothéconomie s'est jusqu'à ce jour développée surtout autour de problèmes liés aux institutions et aux systèmes documentaires: bibliothèques, centres de documentation, catalogage, téléinformatique en sont des exemples. On s'attarde beaucoup moins à l'observation des comportements des usagers de la documentation. La présente recherche aborde ces deux aspects mais s'intéresse surtout au second point de vue.

Tenter de cerner les sources d'information et les habitudes documentaires des journalistes québécois<sup>1</sup>, c'est répondre aux questions suivantes: quelles sont les sources écrites d'information utilisées et non utilisées par les journalistes? Comment les journalistes réagissent-ils à l'égard des sources écrites d'information? Comment repèrent-ils ces sources? Où les repèrent-ils? Comment ces sources sont-elles utilisées? A quel rythme et à quelle fin? Pourquoi certaines sources écrites d'information sont-elles peu utilisées?

Les journalistes touchés par la recherche provenaient du *Devoir*, du *Nouvelliste*, de *La Presse*, du *Soleil* et de *La Tribune*. Tous étaient

des journalistes signant des articles d'information. Étaient exclus de l'enquête les secrétaires de rédaction, traducteurs, adaptateurs, éditorialistes, rédacteurs en chef. Les 34 journalistes interviewés ne constituaient pas un échantillon parfaitement représentatif et une comparaison avec de plus vastes enquêtes permet de cerner le profil des journalistes touchés. En général plus âgé, plus expérimenté et plus scolarisé, notre échantillon comportait une plus forte proportion de femmes. Ces traits distinctifs autorisaient l'hypothèse suivante: le comportement de ces journalistes à l'égard de la documentation serait plus judicieux. Tout au moins pourrait-on présumer que les lacunes observées chez nos répondants persisteraient, accentuées peut-être, dans l'ensemble de la population visée, probablement moins scolarisée et moins expérimentée.

Une première démarche consistait à mesurer l'importance de l'activité documentaire dans l'ensemble des activités professionnelles du journaliste. L'activité documentaire se définissant comme la recherche, la lecture, la consultation et l'analyse de toutes formes écrites d'information (journaux, revues, dossiers, livres, rapports, bibliographies, ouvrages de référence, etc.), il appert, des chiffres dégagés par le questionnaire, que la documentation constitue, avec la rédaction des articles et les contacts avec les sources orales d'information, l'une des principales activités du journaliste. Celui-ci y consacre 24% de son temps contre 26% pour la cueillette d'information orale et 29% pour la rédaction des articles. C'est à l'analyse de ce 24% du temps d'activité professionnelle que nous nous sommes attardé.

1 Jean de Bonville, *Le journaliste et sa documentation: sources d'information et habitudes documentaires des journalistes de la presse quotidienne francophone du Québec*, Québec, Edi-GRIC, 1977, 236 p. Pour plus de renseignements: Edi-GRIC, Journalisme-Information, Pavillon du Grand Séminaire, Université Laval, Québec. Il faut noter que cette étude est le mémoire de maîtrise en bibliothéconomie, dont l'intitulé était: *Sources d'information et habitudes documentaires des journalistes de la presse écrite francophone du Québec*. Il fut déposé à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, à l'été 1977.

Conscient que le journalisme est le métier du quotidien et que le reporter risque, dans sa chronique de l'actualité, de ne pouvoir se livrer à aucune recherche documentaire, nous avons voulu connaître la proportion du temps de travail consacré à des articles d'analyse et à des reportages non soumis aux impératifs de la publication quotidienne en regard du temps que gruge la rédaction d'articles d'actualité quotidienne. Il s'est avéré que près de la moitié du temps de travail se libère de la tyrannie du quotidien, s'accommode d'impératifs à plus long terme et se prêterait à une démarche documentaire.

Afin de dresser le tableau des sources d'information documentaires des journalistes, nous avons établi une liste de quatorze types de documents. A propos de chacun, nous demandions au journaliste si sa consultation lui paraissait nécessaire, utile ou sans utilité et à quelle fin il l'utilisait. Les documents suggérés étaient les suivants : les dépêches d'agences de presse, les communiqués de presse, les journaux quotidiens, les magazines d'information, les périodiques spécialisés de vulgarisation, les périodiques professionnels, les périodiques scientifiques, les monographies, les publications officielles, les rapports et documents techniques, les statistiques, les bibliographies et les index bibliographiques, les répertoires d'événements, les autres ouvrages de référence. Cette liste n'est pas une typologie et ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle contient, néanmoins, les principales sources écrites d'information utilisées par le journaliste, de même que celles qu'il n'utilise pas.

A la suite de l'analyse des données recueillies au sujet de chaque genre de document, la synthèse autorise une interprétation. Une distinction fondamentale est d'abord nécessaire : l'information écrite à la disposition du journaliste est soit immédiate ou courante, soit passée ou rétrospective. Les sources écrites d'information courante occupent dans les deux volets « nécessaire » et « utile » un espace nettement plus important que les sources rétrospectives d'information. Les dépêches d'agences de presse (62%), les communiqués de presse (91%), les journaux (97%), les magazines (73%) sont des instruments d'information courante. Ils se taillent une part substantielle dans le temps de travail consacré à la lecture et à la documentation.

Par ailleurs, des instruments documentaires dont le propre est de fournir un accès à des informations rétrospectives ou dont le mode de consultation est généralement rétrospectif ne retiennent pas l'attention des journalistes. périodiques scientifiques (11%), bibliographies et index, répertoires d'événements (12%). Entre ces deux catégories de documents, d'autres sources importantes d'information : périodiques professionnels (53%), monographies (76%), publications officielles (88%), rapports et documents techniques (88%), statistiques (71%). Il est significatif que tous ces documents soient utilisés comme sources d'information courante ou comme ouvrages de référence courante. En effet, la très grande majorité des journalistes utilisent cette documentation lors de sa publication et n'effectuent que très peu de recherches rétrospectives pour y recueillir des informations. Le journaliste se limite plutôt à pratiquer une sélection des informations écrites qui lui parviennent au jour le jour sans trop se soucier de rechercher leurs antécédents documentaires. Cette faible utilisation de certaines sources d'information est attribuable à plusieurs facteurs. Signalons, entre autres, la faible dextérité documentaire du journaliste.

Si le journaliste éprouve de la difficulté à repérer des informations documentaires, trouve-t-il, sur les lieux mêmes de son travail, des spécialistes de l'information, des documentalistes susceptibles de lui apporter leur aide ? Cette question nous amène à étudier les centres de documentation de presse. *La Tribune* et *Le Nouvelliste* ne disposent pas de centre de documentation d'affaires publiques à l'intention de leurs journalistes. Pour sa part, *Le Devoir* possède l'infrastructure nécessaire à un centre de documentation, mais son personnel réduit au minimum affecte la nature et la qualité du service rendu. Seuls *La Presse* et *Le Soleil* comptent des centres de documentation bien structurés. Une brève enquête auprès du personnel de ces deux centres de documentation (plus de 30 personnes) permet de dresser le profil des documentalistes. Ceux-ci sont relativement jeunes : l'âge moyen est inférieur à trente ans ; relativement peu scolarisés : un seul diplômé universitaire et seulement trois diplômés d'études collégiales. Les salaires s'adaptent à cette situation : ils sont nettement plus faibles que ceux des journalistes. L'écart est plus grand au *Soleil* qu'à *La Presse*. Ces faits jouent sur la perception qu'ont les docu-

mentalistes de leur rôle : ils ont le sentiment d'avoir dans l'entreprise un statut inférieur à celui des journalistes. Ces derniers leur apparaissent plus âgés, plus scolarisés et plus expérimentés. Plusieurs documentalistes ont l'impression d'être assimilés à des commis ou à des secrétaires par les journalistes.

Les journalistes, en général, ont une perception sommaire des documentalistes. Ils conçoivent le système documentaire du centre comme un magma d'opérations indifférenciées, où tout le monde fait de tout, où les activités se résument en une suite d'opérations purement matérielles. Malgré cette vision de leur centre de documentation, les journalistes, dans une proportion de 88%, le considèrent nécessaire. Ils le fréquentent chaque jour dans une proportion de 25% et au moins une fois la semaine dans une proportion de 81%.

C'est le dossier de presse qui est la principale source d'information au centre de documentation. Le journaliste doit tenir compte de ce qui a été écrit sur un sujet par ses collègues avant de rédiger lui-même son article. Les rédacteurs de presse sont peu conscients des différentes ressources documentaires mises à leur disposition au centre de documentation. Aussi en font-ils une utilisation partielle. Néanmoins, le taux de satisfaction est relativement élevé : 9.20 pour *La Presse*, 8.75 au *Soleil* et 5.75 au *Devoir* (sur une échelle de 10).

L'étude des centres de documentation de *La Presse* et du *Soleil* a donné lieu à une brève analyse des procédures et des activités documentaires. Pour résumer, on pourrait dire que l'image d'un système documentaire intégré remplissant les fonctions essentielles de tout système documentaire - acquisition, traitement, exploitation - est fort nébuleux dans l'esprit des documentalistes. Chacun perçoit sa fonction comme un tout parcellaire sans lien évident avec les autres activités du centre.

Les centres de documentation se présentent comme des chaînes documentaires dont la fonction de traitement est hypertrophiée, la fonction d'exploitation, anémique et la fonction d'acquisition, presque inexistante. Le traitement occupe plus de 80% du temps et porte surtout sur les dossiers de presse qui sont soumis à des procédures différentes d'un journal à l'autre. D'une façon générale, contrôle et cohérence du vocabulaire, rapport optimal de

pertinence (silence/bruit, élagage) sont des concepts très diffus sinon tout simplement absents des préoccupations des documentalistes. Par ailleurs, on retrouve avec étonnement des pratiques bibliothéconomiques stéréotypées dont on voit mal l'utilité dans des centres de documentation d'actualité soumis à un élagage rigoureux (classification de quelques centaines de volumes selon les indices de la Library of Congress). La fonction d'exploitation est négligée. Si, au *Soleil*, une bibliothécaire est affectée aux demandes des journalistes, à *La Presse*, par contre, personne n'assure le service permanent à la clientèle. La promotion des services auprès des journalistes, l'initiation de ces derniers aux outils documentaires à leur disposition, la participation des responsables du centre aux politiques de rédaction, qui ont des répercussions sur les demandes de documentation, autant de concepts qui ne semblent pas courants. La fonction d'acquisition, enfin, est laissée au hasard sauf au *Soleil*, dans le cas des publications officielles qui font l'objet d'un choix. Aucune politique de choix. Les documents qu'ils possèdent leur sont soumis, la plupart du temps, par les journalistes eux-mêmes.

Malgré ces faiblesses, le centre de documentation demeure un instrument de travail essentiel aux journalistes et les dispense de tâches fastidieuses et d'opérations de traitement longues et monotones. Il leur assure par ailleurs une vue rétrospective sur le discours de presse.

Il semble que si les journalistes de la presse écrite veulent jouer à fond et d'une manière satisfaisante leur rôle en complémentarité des médias de l'instantanéité que sont la radio et la télévision, ils devront traduire dans leurs pratiques professionnelles et leurs habitudes de travail les impératifs d'analyse, d'explication, d'élucidation que les développements techniques de la transmission de la nouvelle ont imposés à la presse. Formation plus poussée du journaliste et initiation à la recherche documentaire sont des conditions essentielles à cette évolution; de même aussi que la présence de documentalistes mieux formés, véritables partenaires des journalistes dans leur cueillette d'informations écrites.

**Jean de Bonville**  
Bibliothèque  
Université Laval  
Québec